

« Au Bon Pain », Matthias SEGONDY accède au rang de Maître Artisan

Le Vigan, le 18 juin 2026.

La boulangerie Au Bon Pain, au Vigan, dirigée par Matthias Segondy, vient d'être distinguée par l'obtention du titre de Maître Artisan, la plus haute distinction attribuée par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.



Cette reconnaissance vient saluer un parcours professionnel exemplaire, fondé sur la maîtrise du savoir-faire artisanal, l'exigence de qualité et l'engagement constant au service de la profession. À la suite d'une visite d'entreprise réalisée par Xavier Perret, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard, en 2025, une réflexion avait été engagée autour de cette distinction. Convaincu par la richesse de son parcours et son implication dans le métier, M. Segondy a déposé sa candidature, qui a été retenue au regard des critères particulièrement exigeants requis pour l'obtention du titre.

Un savoir-faire reconnu au service de la qualité

Depuis de nombreuses années, la boulangerie Au Bon Pain fait vivre les valeurs fondamentales de l'artisanat boulanger : respect des méthodes traditionnelles, sélection rigoureuse des matières premières et fabrication de produits de qualité.

Grâce à son expertise et à son exigence quotidienne, Matthias Segondy a su fidéliser une clientèle attachée à l'authenticité de ses pains, viennoiseries et pâtisseries.

Son entreprise s'est imposée comme une référence locale, incarnant pleinement les valeurs de l'artisanat de proximité.

Le titre de Maître Artisan, symbole de l'excellence artisanale

Attribué par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, le titre de Maître Artisan récompense des chefs d'entreprise justifiant d'un haut niveau de qualification professionnelle, d'une solide expérience métier et d'un engagement reconnu en faveur de leur profession.

Véritable marque d'excellence, cette distinction met en lumière des artisans qui contribuent au rayonnement des savoir-faire français et participent activement à la transmission de leur métier.



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE

GARD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au-delà de la réussite entrepreneuriale, cette distinction souligne également l'importance de la transmission des compétences et des gestes professionnels.

Par son expérience et son implication dans la profession, Matthias Segondy contribue à préserver et faire vivre un patrimoine artisanal précieux. La transmission des savoir-faire demeure en effet un enjeu majeur pour assurer la pérennité des métiers de l'artisanat et accompagner les futures générations de professionnels.

Les entreprises artisanales jouent un rôle essentiel dans la vitalité économique des territoires. Créatrices d'emplois, actrices du commerce de proximité et garantes de savoir-faire uniques, elles participent pleinement à l'attractivité de nos communes.

L'obtention du titre de Maître Artisan par Matthias Segondy illustre ainsi l'excellence des entreprises artisanales du Gard et met à l'honneur un professionnel engagé au service de son métier, de ses clients et de son territoire.

La remise officielle du diplôme s'est déroulée en présence de **M. Méléard**, représentant la Communauté de Communes du Pays Viganais, et de **Mme Pavlista**, Première adjointe à la Mairie du Vigan, représentant **Mme Sylvie Arnal**, Maire du Vigan, aux côtés de **Xavier Perret**, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard.

À travers cette distinction, c'est toute une carrière, une passion du métier et un engagement constant pour la qualité et l'excellence artisanale qui sont aujourd'hui salués.

Infos pratiques :

Lien Titre de Maître Artisan : [Label Le titre de Maître Artisan | Artisanat.fr](https://www.artisanat.fr/label-le-titre-de-maitre-artisan)

Contact presse : Carine CARA / carine.cara@cma-gard.fr / 06 35 06 79 02

